

# LA PHASE COMPLÉMENTAIRE: MODE D'EMPLOI

26 juin - 21 septembre



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

### Du 26 juin au 21 septembre, la phase complémentaire permet aux candidats de formuler de nouveaux vœux dans des formations qui ont des places disponibles.

La phase complémentaire sera ouverte à partir de 14 h le mardi 26 juin, puis les places disponibles seront mises à jour tous les matins à partir du 27 juin.

Cette nouvelle phase vient compléter la phase principale de Parcoursup, un candidat peut donc participer aux deux phases à la fois.

### Qui est concerné?

Tous les candidats qui le souhaitent peuvent participer en phase complémentaire. Elle s'adresse principalement à :

- ceux qui n'ont pas encore reçu de proposition d'admission ;
- ceux qui n'ont pas confirmé de vœux au 31 mars ;
- ᅌ ceux qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup. Ces candidats doivent préalablement procéder à leur inscription sur Parcoursup jusqu'au 21 juillet inclus.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition d'admission en phase principale et qui souhaitent faire de nouveaux vœux dans des formations où des places sont disponibles, peuvent également participer à la phase complémentaire.

Cette phase est ouverte aux candidats des lycées français à l'étranger préparant ou ayant obtenu un baccalauréat français (réseau AEFE) et aux candidats étrangers disposant d'un visa.

#### Comment formuler ses vœux?

Les candidats peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux sur Parcoursup pour des formations qui ont des places disponibles.

Pour formuler des vœux en phase complémentaire, les candidats qui ont déjà confirmé des vœux en phase principale doivent:

- 1 > Se connecter à leur dossier ;
- 2 > Dans l'onglet « Admission » : cliquer sur le bouton « Accéder à la phase complémentaire » pour être redirigés vers la page « Vœux en phase complémentaire » ;
- 3 > Dans la page « Vœux en phase complémentaire » : cliquer sur le bouton « Ajouter un vœu » pour accéder au moteur de recherche des formations disponibles en phase complémentaire.

Pour les autres candidats (ceux qui se sont inscrits en phase principale mais n'ont jamais formulé, ni confirmé de vœux en phase principale ou les nouveaux inscrits en phase complémentaire): ils se connectent à leur dossier pour accéder à l'onglet « Vœux /Vœux en phase complémentaire ».

À savoir Une formation apparaît uniquement dans le moteur de recherche lorsqu'elle a des places disponibles. Des places peuvent se libérer au fur et à mesure, il est donc recommandé de consulter régulièrement le moteur de recherche de formation.

Le moteur de recherche est également accessible hors connexion sur la page « Découvrez le contenu des formations ».

Pour les candidats qui s'inscrivent pour la première fois sur Parcoursup, des informations seront à renseigner pour compléter leur dossier.



Conseils Consulter les attendus et les caractéristiques des formations sur Parcoursup pour connaître les débouchés professionnels possibles. Tous les renseignements sur les caractéristiques des formations (sélectives, non-sélectives) sont également disponibles sur leurs sites internet.

Élargir la zone géographique des vœux : un candidat ne peut pas formuler un vœu en phase complémentaire pour une formation dans un établissement déjà demandé en phase principale, mais il peut demander une formation similaire dans un autre établissement, ou une autre académie.

À savoir Avant d'ajouter une formation à sa liste de vœux, le candidat doit saisir son projet de formation motivé.

# Les réponses des formations

Les candidats pourront suivre l'évolution de leurs vœux depuis l'onglet « admission » de leur dossier Parcoursup.

Pour la phase complémentaire, les candidats pourront recevoir trois types de réponse :

- Formations sélectives (BTS, DUT, CPGE, école): « oui » (proposition d'admission) ou « non »
- Formations non-sélectives (licence, PACES): « oui » ou « oui-si » (proposition d'admission)

Les formations ont jusqu'à 8 jours pour répondre à une candidature formulée en phase complémentaire. Pour les formations sélectives, ce délai peut être prolongé pendant leur pause estivale.

La date limite de réponse des formations sera affichée en face de chaque vœu formulé par un candidat.

# Comment seront alertés les candidats des réponses des formations ?

Les propositions d'admission seront transmises aux candidats dans leur dossier Parcoursup. Comme pour la phase principale, ils seront informés de leur situation sur leur messagerie personnelle, l'application Parcoursup et leur messagerie intégrée à Parcoursup.



Conseil Les candidats peuvent utiliser la **boîte contact** de leur dossier Parcoursup pour toute question ou information. Ils peuvent également appeler le numéro vert, qui reste ouvert tout l'été du lundi au vendredi de 10 h à 16 h, au 0 800 400 070.

# Les délais de réponse des candidats

La date limite de réponse est toujours affichée en face de chaque proposition d'admission. Les délais de réponse sont les mêmes délais que pour la phase principale, le calendrier est en page 4 de ce document.

Pour que chacun trouve sa place rapidement, les délais de réponse aux propositions d'admission se réduisent au fur et à mesure que le processus d'admission avance.

#### À savoir

- Oll est important de répondre à toutes les propositions d'admission en les acceptant ou en les refusant et en respectant pour chacune la date limite indiquée face à la proposition;
- Comme en phase principale, si un candidat reçoit plusieurs propositions d'admission, il ne peut en accepter qu'une seule. S'il reçoit une proposition d'admission en phase complémentaire alors qu'il en a déjà accepté une en phase principale, il doit choisir celle qu'il préfère;
- Les candidats doivent bien valider leur choix avant de quitter leur session (sur ordinateur ou sur l'application Parcoursup).

Lorsqu'un candidat reçoit une proposition d'admission et qu'elle correspond à son choix définitif, il l'accepte et renonce à ses éventuels vœux en attente.

Il prend ensuite connaissance des modalités d'inscription administrative dans la formation pour la rentrée 2018 sur Parcoursup ou sur le site de l'établissement.

# LE CALENDRIER DES DÉLAIS DE RÉPONSE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION

Chaque proposition a une date limite de réponse : vous devez respecter cette date.

Respectez bien le délai prévu pour répondre aux propositions d'admission qui vous sont faites. La date limite pour accepter une proposition d'admission sera affichée en face de chacun de vos vœux dans votre dossier Parcoursup.

MAI		JUIN		JUILLET			AOÛT	AOÛT			SEPTEMBRE		
Proposition reçue le	Date limite de réponse	Proposition reçue le	Date limite de réponse	Proposition reçue le		Date limite de réponse	Propositi reçue le	Proposition reçue le		Proposition reçue le		Date limite de réponse	
		1 juin >>>	7 juin	1 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	3 juil	1 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	3 août	1 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	3 sept	
		2 juin >>>	8 juin	2 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	4 juil	2 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	4 août	2 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	3 sept	
		3 juin >>>	9 juin	3 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	5 juil	3 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	5 août	3 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	3 sept	
		4 juin >>>	10 juin	4 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	6 juil	4 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	6 août	4 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	4 sept	
		5 juin >>>	11 juin	5 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	7 juil	5 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	7 août	5 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	5 sept	
		6 juin <b>&gt;&gt;&gt;</b>	12 juin	6 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	8 juil	6 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	8 août	6 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	6 sept	
		7 juin >>>	13 juin	7 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	9 juil	7 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	9 août	7 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	7 sept	
		8 juin <b>&gt;&gt;&gt;</b>	14 juin	8 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	10 juil	8 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	10 août	8 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	8 sept	
		9 juin >>>	15 juin	9 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	11 juil	9 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	11 août	9 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	9 sept	
		10 juin >>>	16 juin	10 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	12 juil	10 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	12 août	10 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	10 sept	
		11 juin <b>&gt;&gt;&gt;</b>	17 juin	11 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	13 juil	11 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	13 août	11 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	11 sept	
		12 juin >>>	26 juin	12 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	14 juil	12 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	14 août	12 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	12 sept	
		13 juin >>>	27 juin	13 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	15 juil	13 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	15 août	13 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	13 sept	
		14 juin >>>	28 juin	14 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	16 juil	14 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	16 août	14 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	14 sept	
-		15 juin <b>&gt;&gt;&gt;</b>	29 juin	15 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	17 juil	15 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	17 août	15 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	15 sept	
		16 juin <b>&gt;&gt;&gt;</b>	30 juin	16 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	18 juil	16 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	18 août	16 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	16 sept	
		17 juin >>>	1 juil	17 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	19 juil	17 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	19 août	17 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	17 sept	
		18 juin		18 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	20 juil	18 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	20 août	18 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	18 sept	
		19 juin		19 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	21 juil	19 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	21 août	19 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	19 sept	
		20 juin		20 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	22 juil	20 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	22 août	20 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	20 sept	
		21 juin	AC	21 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	23 juil	21 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	23 août	21 sept	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	21 sept ▼	
22 mai >>>	28 mai	22 juin	AC-	22 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	24 juil	22 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	24 août				
23 mai >>>	29 mai	23 juin		23 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	25 juil	23 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	25 août				
24 mai >>>	30 mai	24 juin		24 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	26 juil	24 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	26 août				
25 mai >>>	31 mai	25 juin		25 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	27 juil	25 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	27 août				
26 mai >>>	1 juin	26 juin >>>	1 juil 🛕	26 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	28 juil	26 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	28 août				
27 mai >>>	2 juin	27 juin >>>	1 juil	27 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	29 juil	27 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	29 août				
28 mai >>>	3 juin	28 juin >>>	1 juil	28 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	30 juil	28 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	30 août				
29 mai >>>	4 juin	29 juin >>>	1 juil	29 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	31 juil	29 août	>>>	31 août				
30 mai >>>	5 juin	30 juin >>>	2 juil	30 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	1 août	30 août	>>>	1 sept				
31 mai >>>	6 juin			31 juil	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	2 août	31 août	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	2 sept				

Pendant les épreuves du bac, vous ne recevez aucune proposition d'admission. Quand le délai de réponse arrive à son terme pendant cette période (pour les propositions d'admission reçues entre le 12 et le 17 juin), ce délai est décalé pour tenir compte des 8 jours des épreuves. Si la période de délai de réponse est dépassée, votre vœu sera considéré comme «abandonné», soyez donc attentifs aux alertes et aux mails que vous allez recevoir.

7 jours (J+6) jusqu'au 1er juillet inclus 3 jours (J+2) 2 jours (J+1) Le jour même

Du 26 juin au 21 septembre : phase complémentaire permettant de faire 10 nouveaux vœux dans des formations qui disposent de places libres